



## ATTESTATION DE PARUTION

INSERTION SUR  
lejournaltoulousain.fr  
du 22/07/2020

CERTIFICAT  
SI-2020-07-20-0010

Suivant acte reçu par Maître Marie-Christine GEMIN-BONNET, Notaire à CASTELGINEST (31780), 43 rue du Docteur, Matéo, le 7 juillet 2020, Monsieur Alain Pierre Michel **CAUPENA**, retraité, et Madame Françoise Marcelle Gabrielle Marthe **DAT-SENAC**, retraitée, son épouse, demeurant ensemble à TOULOUSE (31200) 5 chemin de la Pescadoure, Mr né à TOULOUSE (31000) le 6 décembre 1956, Mme née à TOULOUSE (31000) le 29 septembre 1956. Mariés à la mairie de TOULOUSE (31000) le 9 juillet 1983 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable, ont opté pour l'aménagement partiel de leur régime matrimonial : préciput en faveur du survivant des époux. Les oppositions pourront être faites dans un délai de trois mois et devront être notifiées par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par acte d'huissier de justice à Maître GEMIN-BONNET notaire sus nommée où il est fait élection de domicile. En cas d'opposition, les époux peuvent demander l'homologation du changement de régime matrimonial au tribunal de grande instance.

Pour avis,  
Le notaire.

Le Journal Toulousain  
32, rue Riquet  
31000 TOULOUSE  
Tél. 09 83 27 51 63  
Siren 805 281 880  
www.lejournaltoulousain.fr